



À l'attention de Joël FOURNY
Président - CMA France
12 avenue Marceau
75008 Paris

Paris, le 24/03/2023

Objet : Préavis de grève - Protestation contre le projet de réforme des retraites

Monsieur le Président,

Le bureau national de la CGC-CMA dépose un préavis de grève pour protester contre le projet de réforme des retraites et pour porter l'expression majoritaire de nos adhérents.

Nous estimons que cette réforme est injustifiée, inappropriée et qu'elle nuira à la majorité des employés sans prendre en considération les particularités individuelles, les parcours professionnels et les contraintes liées au travail. L'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution par le gouvernement, dans la situation actuelle, nous incite à agir ensemble. La représentativité et la légitimité des décisions prises ne peuvent être défendues.

Nous informons la direction de CMA France que notre appel à la grève sera limité à l'après-midi du mardi 28 mars 2023 et que notre syndicat se réserve la possibilité de reconduire ce mouvement de mobilisation.

Nous espérons que vous comprendrez les raisons de notre mouvement de grève et que vous respecterez notre droit de manifester. Nous restons à votre disposition pour discuter de toutes les questions relatives à cette grève.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Président de la CGC-CMA

Nicolas TOLLAR

Secrétariat de la CGC CMA - 23 avenue CAFFIN 94210 La Varenne-Saint-Hilaire
www.cgccma.fr cgccma@gmail.com

Construisons ensemble des solutions d'avenir